



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES



Du 29 novembre au 9 décembre 2018, vous aurez la possibilité de participer à l'élection des représentants des locataires qui siégeront au Conseil d'Administration du Logis Familial et de la Sagim.

Vous recevrez la profession de foi des candidats (texte précisant les engagements de chaque liste ou candidats aux élections), l'ensemble des bulletins et le matériel de vote par voie postale à partir du 29 novembre 2018.

> Comment voter ?

- Par correspondance :

En renvoyant la carte réponse «T» détachable que vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres.

1

- Ou par internet :

En vous rendant sur le site : www.unlogementdanslorne.fr/elections muni du courrier comportant votre identifiant et votre mot de passe.



> Qui peut se présenter ?

2

Tout locataire majeur, représentant d'une association de locataires.

Les représentants des locataires sont élus sur des listes présentées par des associations œuvrant dans le domaine du logement, indépendants de tout parti politique ou organisation philosophique, confessionnelle, ethnique ou raciale.

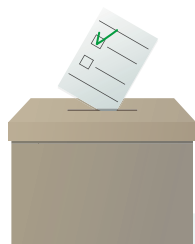


> Qui peut voter ?

- Tout locataire du Logis Familial/Sagim dont le contrat de location a été signé au plus tard 6 semaines avant la date des élections,
- Tout sous-locataire d'associations agréées.

3

Chaque contrat de location ne peut donner lieu qu'à une seule voix et une seule candidature.



LOCATAIRES, VOUS ÊTES LES PREMIERS CONCERNÉS !

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier !

Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans.

Alors pensez-y et allez voter !

Les représentants de locataires, c'est :

- 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents
- Un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence
- Un relais au quotidien pour vos questions et vos attentes

A VOS AGENDAS !

> Vote entre **LE 29 NOVEMBRE ET LE 9 DÉCEMBRE 2018**

> Dépouillement et résultats officiels **LE 10 DÉCEMBRE 2018**

